

Pour les réfugiés espagnols

La Fleche

28 juillet
3/2

Un Comité pour le placement rural des réfugiés espagnols vient de se constituer. Le but de cet organisme, se situant véritablement au-dessus des tendances, et s'interdisant toute action politique, de quelque nature que ce soit, est de tenter de résoudre le douloureux problème des réfugiés espagnols en libérant progressivement des camps les familles d'émigrés qui ne peuvent quitter le territoire français.

Ce Comité se propose :

1° De pourvoir aux frais de premier établissement dans des communes rurales acceptant de accueillir les familles de paysans espagnols, actuellement dispersés, et de subvenir à leurs besoins jusqu'au jour où elles seront susceptibles de vivre du produit de leur travail ;

2° De favoriser le placement dans les fermes ou toute autre entreprise agricole où se manifeste une pénurie de main-d'œuvre, les réfugiés actuellement retenus dans les camps.

3° De procéder, dans la mesure du possible, au placement des travailleurs

de toute catégorie, conformément aux prescriptions légales contenues dans le statut des étrangers résidant en France, sans nuire au mouvement d'émigration.

En un mot, ce Comité se propose de rendre à la vie normale des milliers de malheureux et de faire naître un espoir de libération parmi ceux qui n'entrevoient plus d'issue à leur triste situation.

Les ressources que le Comité espère recueillir en faisant appel à la solidarité, tant en France qu'à l'étranger, seront *uniquement et intégralement* destinées aux réfugiés, et les recettes comme les dépenses seront contrôlées, d'une part par les représentants qualifiés d'organisations syndicales et, d'autre part, par un haut fonctionnaire du ministère des Finances ou de la Cour des Comptes.

Le Comité de placement rural s'attaquant immédiatement à la lourde tâche qu'il s'est assignée, a déjà acquis dans le département du Lot les premières fermes qui, d'ici quelques jours, entreront en exploitation au seul bénéfice des réfugiés.

Le Comité est provisoirement composé de :

MM. Georges Duhamel, de l'Académie Française et de l'Académie de Médecine ; François Mauriac, de l'Académie Française ; André Gide ; M. et Mme Paul Desjardins ; Henry Torrès, avocat à la Cour ; Henry Pitaut, de l'Emancipation paysanne ; Georges Dumoulin, secrétaire général de l'Union des Syndicats du Nord ; Vigne, secrétaire général de la Fédération des mineurs ; Froideval, de « Syndicats ».

Provisoirement le siège du Comité est, 2, square du Vivarais, à Paris (17^e).
Téléphone : Eloile 55-23

Adressez les fonds, C. C. P. Froideval, Paris 1338-70.

Nous serions heureux que nos lecteurs et nos camarades voient dans ce communiqué autre chose qu'une banale « prière d'insérer ». Autre chose aussi dans ce Comité, qu'un nouvel organisme venant s'ajouter sans nécessité à tant d'autres. En faveur des enfants, des femmes, des blessés, les souscriptions pour l'Espagne républicaine n'en étaient pas moins pour la guerre. Et cela justifie la faveur dont elles jouissent auprès de certains groupements politiques. Depuis la fin de la guerre civile et le lamentable et douloureux erode des miliciens, ce beau zèle s'est ralenti. L'immense détresse des réfugiés a permis, la carence des Pouvoirs publics a justifié une abominable démagogie que périodiques, affiches, tracts, meetings ont entretenue, engloutissant le plus clair des ressources que la générosité vouait aux exilés.

On vient de lire le but que s'était assigné le Comité de placement rural : libérer des hommes, des femmes, des enfants de la contrainte, de la tyrannie policière ; donner à ceux à qui tout a manqué d'un coup, le moyen de vivre, de recréer. Ici, la générosité et l'intérêt se rejoignent. Si des agriculteurs, des artisans, des spécialistes espagnols peuvent être utiles, et même nécessaires, à notre économie, il est non moins indispensable, pour nous Français, que prenne fin l'épisode lamentable, l'erpédient du camp de concentration.

Il n'est pas de charité partisane. Aussi ce Comité est-il rigoureusement apolitique. Et cela explique certaines abstentions. Enfin, les secrétaires de ce Comité — qui en sont aussi les promoteurs — sont avec J. Chazoff, qui, sur de nombreux points partage nos thèses, deux de nos camarades et collaborateurs, Pierre Foucaud et Claude Mauriac.